

[illegible]

[illegible]

Date de la décision d'attribution de marché	Date approbation attribution du marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du DF par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires
14.06.2017	24.11.2017	9.04.2018	24.04.2019	21.05.2019	2.02.2021			2023 : Intitulé : Achat de la maison (forestière) et l'aménagement d'une maison de village à Holzheim avec 2 logements tremplins; 2025 :
1.03.2017	29.05.2017	20.09.2017	29.01.2019	30.04.2019	16.03.2021			2023 : Intitulé : Aménagement de la place de village à Manderfeld; 2025 :
29.11.2017	20.11.2017	5.03.2018	28.11.2018	5.11.2019	4.02.2020			2023 : 2ième adjudication 03.06.2016, 3ième adjudication le 24.03.2017, Intitulé: Transformation de l'ancien dépôt de pompes à incendie en lieu de rencontre; 2025 :
17.05.2022	28.07.2022	27.02.2023	16.01.2025					2023 : Intitulé : Büllingen - Construction d'une maison de village; 2025 :
14.05.2024	22.06.2024	7.10.2024	26.05.2025					2023 : Intitulé : Mürringen - Achat de parcelles et aménagement du centre de village (phase 1), Adresse : aussi Kreuzstraße 12; 2025 : Date de notification de l'attribution est selon la commune le 25.06.2024

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2013	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	4.6.1 : Achat de la maison (forestière) et l'aménagement d'une maison de village à Holzheim avec deux logements tremplins	995.007,01€	21.05.2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Locations 2025	Montant annuel	18.135,00€
	Frais courants	Montant annuel	2.040,00€
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Assurance incendie	Montant annuel	686,86€
	Electricité	Montant annuel	870,23€

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Eau	Montant annuel	225,31€
	Gaz	Montant annuel	3.623,80€
	Internet	Montant annuel	359,88€
	Assurance photovoltaïque	Montant annuel	150,98€
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	14.257,93€
Réaffectation des bénéfices	La Commune s’engage de réinvestir les bénéfices dans le cadre des actions du PCDR. La déclaration sur l’honneur est joint au rapport et le tableau comptable peut être consulté à l’administration communale.		
Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴			
Description des types d’activités menées dans le cadre du projet	Réunions de l’association :		
	• Conseil d’administration : 8x (20/01/2025, 11/02/2025, 25/03/2025, 20/05/2025, 24/06/2025, 23/09/2025, 6/10/2025, 2/12/2025)		
	• Assemblée générale : 28/03/2025		
	Sport :		
	• Cours Taiji : 4 séances d’initiation gratuites		
	• Qi Gong : 36 Séances dont 6 séances d’initiation gratuites		
	• Marche : 1x (20/09/2025)		
	Fêtes au village :		
	• « Fête du village « Döppesfest » 1x (23/11/2025),		
	• Soirée spaghetti 1x (27/06/2025)		
	• « Donatusprozession » (nous accueillons le pèlerinage en l’honneur de Saint Donat) 1x 29/06/2025		
	• « Burgfeuer » : 1x (9/03/2025)		
	Fêtes (familiale ou d’entreprise) :		
	• 17x (11/01/2025, 8/02/2025, 22/02/2025, 12/04/2025, 27/04/2025, 17/05/2025, 25/05/2025, 29/05/2025, 31/05/2025, 7/06/2025, 2/08/2025, 15/08/2025, 20/09/2025, 3/11/2025, 16/11/2025, 29/11/2025, 26/12/2025)		

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	La maison de village Holzheim joue pleinement son rôle de lieu de rencontre social dans le village. Il est un point de repère pour les jeunes, des associations, des familles (avec leurs fêtes).

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	4.6.2 : Transformation d'un ancien dépôt de pompes à incendie en lieu de rencontre à Hünningen	232.255,98€	05.11.2019

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Locations 2025	Montant annuel	3.194.06 €
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Assurances	Montant annuel	471,11 €
	Electricité	Montant annuel	556,92 €
	Eau	Montant annuel	156,31 €

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Banque	Montant annuel	30,00 €
	Autres	Montant annuel	535,04 €
	Investissements (cofinancé avec d'autres associations)	Montant annuel	3.176,94 €
Bénéfices ⁷ = recettes moins charges		Montant annuel	-1.732.26 €
Réaffectation des bénéfices	La Commune s'engage de réinvestir les bénéfices dans le cadre des actions du PCDR. La déclaration sur l'honneur est joint au rapport et le tableau comptable peut être consulté à l'administration communale.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Evénements 2025 : 76 • Assemblées/réunions : 53 • Fêtes (familiale et d'association) : 21 • Groupes de travail « histoire » : 9 • Séminaires : 4 journées Environ 890 visiteurs lors des 76 événements
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Le « Spritzenhaus » joue pleinement son rôle de lieu de rencontre social dans le village après la fermeture du bar du village. Il est un point de repère pour les jeunes, de nombreuses associations, des familles (avec leurs fêtes), mais aussi pour des séminaires professionnels. L'A.s.b.l. est active dans d'autres projets de village.

⁷ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁸ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013⁹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	3.7.3. : Aménagement de la place de village à Manderfeld	281.860,00€	13.11.2018

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	
		Montant annuel	

⁹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ¹¹ = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹²	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Augmentation de l'attractivité du centre de village - Départs de randonnées - Concert à l'occasion du 1 ^{er} mai : le samedi 30/04/2025 - Kermesse : 13/09/2025 – 16/09/2025 - Fête de la lumière et marché de Noël le samedi 29/11/2025
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Néant

¹¹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

¹² A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2019	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹³ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	4.6.3. Büllingen : Construction d'une maison de village	4.999.222,9 €	/

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine (Coefficient de 33,92% appliqué)	Locations 2025	Montant annuel	11.891,38 €
	Contrat brasserie	Montant unique	4.104,32 €
	Subvention chauffage (commune)	Montant unique	2.035,20 €
	Subvention investissements à l'intérieur	Montant unique	7.260,05 €
	Autres (intérêts, divers, ...)	Montant annuel	2.769,31 €
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Assurances	Montant annuel	493,65 €
	Electricité	Montant annuel	2.784,25 €

¹³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

(Coefficient de 33,92% appliqué)	Gaz	Montant annuel	1.169,07 €
	Déchets	Montant annuel	375,55 €
	Nettoyage	Montant annuel	1.163,90 €
	Eau	Montant annuel	86,29 €
	Internet	Montant annuel	236,68 €
	Autres/Tapis de sol/nettoyage	Montant annuel	104,28 €
	Investissements à l'extérieur	Montant unique	6.274,30 €
	Investissements à l'intérieur	Montant unique	20.353,97 €
	Autres (impôts, clés, ...)	Montant part. unique	7.481,25 €
Bénéfices¹⁵ = recettes moins charges		Montant annuel	-12.462,94€
Réaffectation des bénéfices	La Commune s'engage de réinvestir les bénéfices dans le cadre des actions du PCDR. La déclaration sur l'honneur est joint au rapport et le tableau comptable peut être consulté à l'administration communale.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁶	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Evénements 2025: • 10 événements dans la salle de sport • 1 camps de jeunes - infrastructure complète • 900 cours de sport dans la salle de sport • 118 cours/répétitions dans les locaux associatifs (répétitions musicales, danse, yoga) • 17 événements dans la salle 1 (+ bar) et 12 événements dans les salles 1+2 (salle de village complète) : Bières gratuites, mariages, anniversaires, communions, kermesses, carnaval, ...

¹⁵ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

¹⁶ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	La maison de village et le hall omnisport jouent pleinement leur rôle de lieu de rencontre social dans le village. Il sont un point de repère pour les sportifs, de nombreuses associations, des fêtes familiales et villageoises, mais aussi pour des séminaires professionnels.

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2020	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹⁷ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	3.7.8. Aménagement d'une place de village près le maison paroissiale/église	650.033,37 €	/

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁸ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

¹⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁸ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices ¹⁹ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices	La Commune s'engage de réinvestir les bénéfices dans le cadre des actions du PCDR. La déclaration sur l'honneur est joint au rapport et le tableau comptable peut être consulté à l'administration communale.		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²⁰	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Augmentation de l'attractivité du centre de village - Kermesse : 08/08/2025 – 11/08/2025 - Utilisation dans le cadre d'événements et de fêtes familiales organisés dans la salle « Jaspesch » de l'asbl Dorftreff Mürringen. La salle communale est louée environ 48 week-ends par an. Si le temps le permet, la place du village est également utilisée.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	La salle « Jaspesch » joue pleinement son rôle de lieu de rencontre social dans le village. Il est un point de repère pour de nombreuses associations, des familles (avec leurs fêtes), La nouvelle place du village, située à proximité immédiate de cette salle, permet de prolonger ce caractère de lieu de rencontre sociale dans l'espace extérieur. La nouvelle piste cyclable et piétonne intégrée relie deux rues au centre du village et rapproche ainsi les différents quartiers.

¹⁹ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

²⁰ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Veuillez trouver le rapport détaillé de la CLDR en annexe (nommé « Tätigkeitsbericht ÖKLE 2025 »)

Année de l’installation de la CLDR	Année d’approbation du Règlement d’ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ²¹	Dernière date de modification du Règlement d’ordre intérieur ²²
2007	2007	25.02.2025	06.07.2023
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l’année écoulée ²³	06.03.2025	Nombre de présents	18 personnes (+ 4 procurations)
	12.06.2025		19 personnes (+ 4 procurations)
	15.10.2025		18 personnes (+ 4 procurations)
	03.12.2025		16 personnes (+ 4 procurations)
Réflexion sur l’opération de développement rural			
	Ancien PCDR : - Le "sentier de découverte des haies » a été terminé, la « Autonome Hochschule Eupen (AHS) » a développé du matériel pédagogique et l’a testé sur place avec des 70 élèves des écoles primaires. La devinette a été terminée. Le sentier a été promu. - Le projet « « Dorftourismus » a été poursuivi par la CLDR. - La "Maison de village Büllingen" et la "Place du village" à Mürringen ont été terminées. - La piste cyclable reliant la maison de village de Büllingen au RAVeL et aux écoles/centre du village a bien avancée. Elaboration d'un nouveau PCDR : - Rédaction de fiche-projets du lot 3, 2 et 1 accordé (en partie) par la CLDR.		

²¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

²² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

²³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

	- Les trois groupes de travaux du lot 0 ont continué leur travail : - GT plantations : Une liste de lieu de plantation potentiels a été développée en vue d'une mise en œuvre 2026 pour 2027 via le droit de tirage - GT sécurité routière : une réunion d'info « plan de déplacement scolaire » a été organiser pour les écoles primaires, les conseils des parents et l'école secondaire à Büllingen. Une enquête envers des élèves a été formulée. - GT cours d'eau : ○ Un inventaire des abreuvoirs a été actualisé pour Rocherath-Krinkelt en vue les mettre en valeur ○ Une promenade lelong des ponts à Wirtzfeld a été élaborée ○ Un projet de mise en valeur ▪ De la ligne de partage des eaux ▪ Des quatres sources autour de Buchholz a été élaborée. Une coopération avec le village voisin Losheim (Allemagne) a été envisagée en vue d'un petit projet Interreg.
Propositions de projets à entreprendre	